

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant, l'importateur ou tout autre responsable de la mise sur le marché :

GUYARD - Ancienne gare - 36110 MOULINS SUR CEPHONS - FRANCE
Tel : 02 54.35.63.70 - Fax : 02 54.35.35.40 – Web : guyard-sa.fr

Atteste que cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant et conformément à la législation d'harmonisation de l'Union Européenne, déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

Gants de protection, référencés : **SUPERTHERM**,

est conforme au modèle ayant fait l'objet du certificat d'examen de type UE, aux dispositions du règlement UE 2016 / 425 du parlement européen et du conseil du 03/03/2016 et abrogeant la directive 89/686/CEE du 21 décembre 1989 (pour les équipements de protection individuelle visés à l'article 8-3) et aux normes nationales transposant les normes harmonisées :

EN ISO 21420 : 2020, EN 388 : 2016+A1:2018, EN 407 : 2020, EN 12477:2001
+A1 :2005 & ISO 13997 :1999,

et est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'examen UE de type (module D) par l'organisme notifié :

LEITAT (n°0162)

C/ de la Innovacio, 2 – 08225 Terrassa (BARCELONA) - ESPAGNE

qui a et établi l'attestation d'examen UE de type n° :

C-02372-2022-1

Cet EPI de catégorie III est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance qualité du mode de production sous la surveillance de l'organisme notifié AFNOR (n°0333) certification n°1998/10939/011.

Fait à Moulins Sur Céphons, le 19/12/2022,

Le Président Directeur Général

Mik DERA EVE

